

21. « Massa perditionis » (II, 29, 34 ; 31, 36). — L'expression « massa perditionis » se rencontre en *De pecc. origin.* 29, 34 et 31, 36 ; en *Ep.* 188, 2, 7 et *Ep.* 214, 3 ; en *In Ioh. eu. tract.* 109, 2 ; en *C. duas ep. Pelag.* II, 7, 13 ; 15 et IV, 6, 16 ; en *C. Iul. Pelag.* V, 4, 14 ; en *De corr. et gratia* 7, 12 et 9, 35 ; en *De dono pers.* 14, 45 (deux fois) et en *Op. imperf. c. Iul.* IV, 131. Il est clair, à lire l'expression dans son contexte ailleurs qu'en *De pecc. origin.* 29, 34, et déjà en 31, 36, qu'Augustin, pour la formuler, s'est inspiré de saint Paul, *Rom.* 9, 21-23. Nous y retrouvons, en effet, d'une part, le mot « massa » du v. 21 : *ex eadem massa*, d'autre part le mot « perditio » du v. 23 dans la version citée par Augustin : *vasa irae quae perfecta sunt in perditionem*, au lieu de : *vasa irae apta in interitum* de la Vulgate. Cette leçon du v. 23 se rencontre déjà en *Expos... ex ep. ad Romanos*, 55 (63), *CSEL* 84, p. 40 et en *Quaest. ad Simpl.* I, *quaestio* II, 18, *CC* 44, p. 46, *BA* 10, p. 490. Par contre, dans ces mêmes œuvres de sa jeunesse sacerdotale Augustin lit encore le v. 21 : *ex eadem conspersione*, au lieu de *ex eadem massa*, *CSEL* 84, p. 39, *CC* 44, p. 43. Mais il abandonnera par la suite le mot « conspersio » en faveur de « massa », mot qui, dit-il à propos de *Rom.* 11, 16, mais en relation étroite avec *Rom.* 9, 21-23, « in plerisque codicibus legitur » (*Ep.* 186, 6, 19 ; cf. 6, 18).

Saint Paul parle en *Rom.* 9, 11 du mystère du rejet d'Israël faisant partie du plan de salut universel. Augustin utilise également ce verset à propos du mystère de la prédestination pour souligner à la fois la puissance de Dieu et sa justice. Dans les nombreux passages où il nous livre ses réflexions sur le sujet, il utilise non seulement l'expression « massa perditionis », mais encore d'autres, composées de « massa » et de déterminatifs variés qui tantôt sont des équivalences de « perditio », tantôt en accentuent la portée, par ex. en *Enchir.* 8, 27 : « massa damnata ». Il lui arrive aussi d'employer le mot « massa » sans qualificatif d'aucune sorte. Même alors le mot est chargé d'un sens péjoratif, comme l'évêque prend soin de nous en avertir lui-même à propos

de *Rom.* 9, 21 : « Haec massa si esset media (neutre) ut, quemadmodum nihil boni, ita nec mali aliquid mereretur... » (*Ep.* 186, 6, 18, *PL* 33, 822-823). On trouvera le relevé quasi exhaustif des passages où « massa » est utilisé par Augustin, avec ou sans qualificatif, chez O. ROTTMANNER, *art. cité* infra, p. 8-10 et notes.

En *De pecc. orig.* 29, 34 l'expression « massa perditionis » est mise en relation avec *Rom.* 5, 12, texte dont Augustin se sert ici pour combattre l'affirmation de Pélagé que, dans la première étape de l'histoire du salut, la nature humaine n'était pas encore corrompue au point de ne pas pouvoir se sauver par ses propres forces (voir note compl. 15 : *Le « comput » pélagien*). Il est intéressant de noter que l'*Ambrosiaster* utilise également le mot « massa » à propos de *Rom.* 5, 12 : « Manifestum est itaque omnes in Adam peccasse quasi in massa » (éd. Vogels en *CSEL* 81/1, p. 164 et 165), texte qu'Augustin citera en *C. duas ep. Pelag.* IV, 4, 7 comme venant de saint Hilaire de Poitiers. La citation est tardive, tronquée et utilisée par lui dans un sens contraire à l'original, si bien qu'il paraît impossible de soutenir qu'Augustin aurait emprunté le mot à cet auteur et développé à partir de son commentaire sa propre doctrine (voir A. de VEER, *art. cité* infra). On découvre cependant chez l'*Ambrosiaster* un sens du mot « massa » qui en sous-tend aussi l'emploi chez Augustin, et qui, somme toute, rejoint aussi bien le sens de son emploi en *Rom.* 9, 21 que le sens original du mot en latin : il n'y est pas exprimé en premier lieu, comme c'est le cas dans l'usage moderne du mot « masse », l'idée de nombre, mais l'idée d'origine, plus précisément de substance commune dont les individus, qu'ils soient rares ou nombreux, tirent leur origine. Cela est évident chez l'*Ambrosiaster* quand il dit : « Manifestum est itaque omnes in Adam peccasse quasi in massa » : le « quasi in massa » se rapporte d'abord à « in Adam » avant de se répercuter en « omnes » ; Adam est déjà « massa » dans sa substance individuelle en tant que fécond des individus qui, de proche en proche, devaient être engendrés de lui. C'est également l'idée contenue dans le mot « massa » employé en *Rom.* 9, 21 : tous les vases, quel que soit l'usage auquel le potier les destine, sont tirés de la même pâte ou masse de glaise. Dans sa comparaison, l'Apôtre n'exprime pas de jugement sur la qualité de cette masse, mais, comme il entend désigner par elle la commune origine humaine des juifs et des gentils (*Rom.* 9, 24), dont il a dit plus haut qu'ils sont tous pécheurs sans distinction (*Rom.* 3, 9 suiv.) en raison précisément de leur

commune origine en Adam (*Rom.* 5, 12), il est manifeste que pour lui cette masse est avariée en Adam et par conséquent en ses descendants. Sur ce point l'*Ambrosiaster* et Augustin sont d'accord, mais ils ne le sont plus sur la nature de l'avarie et ses conséquences.

Pour l'*Ambrosiaster*, l'avarie consiste dans la corruption du corps désormais voué à la mort et habité par des désirs qui alourdissent l'âme. C'est elle qu'Adam transmet à tous en leur transmettant, de son corps corrompu, la vie du corps. Mais l'auteur nie catégoriquement qu'il leur transmet aussi, avec la peine de sa faute, une part de sa faute elle-même (cf. *CSEL* 81/1, p. 165 ; A. de VEER, *art. cité*).

Pélagé, à mon savoir, ne parle de « massa » qu'à propos de *Rom.* 9, 21 : il y voit exprimée l'idée de nombre ou de totalité et non pas celle d'origine : « ...massam dicit omnes in Aegypto commorantes, quia et Israël ibi idolis descriuerat » (Souter, p. 78). On sait que lui également refuse catégoriquement qu'Adam, en transmettant de son corps corrompu un corps mortel à tous ses descendants, leur transmet aussi quelque part de sa faute qui a valu la mort à tous.

Pour Augustin, l'avarie de la « massa » n'est pas restreinte à la seule corruption du corps ; elle consiste surtout dans la corruption, mieux, la rupture de l'unité de l'être humain (chez Adam et les autres) à tous les niveaux, rupture consécutive à la rupture de son unité essentielle avec Dieu qui constitue, à proprement parler, le péché. Nous avons montré ailleurs pourquoi, pour Augustin, l'homme est incapable de rétablir, sans l'intervention divine, cette unité essentielle avec Dieu (voir note compl. 25 : *Un cas de justice immanente*) La rupture librement commise par Adam est devenue sa perte et celle de ses descendants. Ceux-ci qui tirent de la « massa » d'Adam leur origine, naissent dans cet état de rupture, sous le coup de la sentence damnatoire prononcée par Dieu contre le premier homme, et dont ils ne peuvent être délivrés que par l'intervention miséricordieuse de Dieu lui-même par Jésus-Christ, le nouvel Adam (voir note compl. 17 : *L'unique médiateur. L'homme Christ-Jésus*).

Les qualificatifs dont Augustin se sert pour déterminer la corruption de la « massa » ainsi conçue prennent alors tout leur sens (voir note compl. 35 : *Damnatio*) et le sort des enfants morts sans baptême). On aurait tort d'oublier que dans l'utilisation qu'Augustin fait du mot « massa », l'idée d'origine prime toujours l'idée de nombre. Celle-ci n'intervient que dans ses exposés sur la prédestination (voir note compl. 52 : *La prédestination chez saint Augustin*) ; encore n'y intervient-

elle qu'en raison des textes bibliques, difficiles à accorder entre eux, où il est parlé tantôt de la grande foule des élus tantôt de leur petit nombre (voir A. ZUMKELLER, *art. cité* infra). Mais là encore l'idée d'origine reste primordiale : elle seule permet à Augustin de défendre la justice toute puissante de Dieu qui, d'une humanité vouée à la damnation dans son origine même et donc dans sa totalité, prélève par pure miséricorde ses élus, abandonnant les autres à leur sort, sans injustice toutefois de sa part, parce que non sans faute de leur part : chez les adultes où le péché personnel va de pair avec la culpabilité originelle, chez les enfants, incapables de commettre de péché personnel, la seule culpabilité originelle ; le tout en vertu d'un dessein de Dieu que l'évêque d'Hippone lit dans les Écritures et dont il respecte le mystère, sans jamais permettre qu'on le déclare inique.

*Bibliographie.* Odilo ROTTMANNER, *Der Augustinismus. Ein dogmengeschichtliche Studie*, München, 1892 — traduction française par J. Liébart, *L'« Augustinisme »*. *Étude d'histoire doctrinale*, dans *Mélanges de science religieuse*, 6, 1949, p. 31-48 ; A. de VEER, *Saint Augustin et l'Ambrosiaster*, dans *BA* 23, p. 817-824 ; A. ZUMKELLER, *Augustinus über die Zahl der Guten bzw. Auserwählten*, dans *Augustinianum*, 10, 1970, p. 421-457 ; B. LEEMING, *Augustine, Ambrosiaster and the massa perditionis*, dans *Gregorianum*, 11, 1930, p. 58-91.

A. de VEER